



Procès-verbal de la 64^{ème} Assemblée ordinaire des Délégués de la FSSS du 27 mars 2021, 12h00 en ligne/virtuelle

1. Accueil par le Président Central

Liridona Rexhaj de AVL Dolmetscher donne quelques explications techniques quant au déroulement de l'AD qui se tient en allemand et en français. Il est donc important de régler l'arrivée audio sur le canal adéquat. Les demandes de prises de parole sont signalées par un geste de la main ; la fonction « chatroom » ne sert qu'à résoudre, le cas échéant, les questions et problèmes techniques afférents.

Suite à quoi, le Président Central (PC) André Fahrni ouvre officiellement l'Assemblée à 12h20 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à cette 64^{ème} AD ordinaire et – une première – virtuelle de la Fédération suisse des sports subaquatiques. André Fahrni remercie AVL Dolmetscher de Fribourg et l'Office Central (OC) pour la bonne organisation de cette événement en ligne.

André Fahrni espère que l'AD 2022 pourra de nouveau se dérouler en live et in situ. Il déplore que cette manifestation se déroule cette année sans contacts personnels. Il souhaite particulièrement la bienvenue aux membres d'honneur de la FSSS présents et énumère les clubs qui se sont excusés : C308 SE ORCA - Polizeitaucher Polizei BL, C169 Sauvetage TERRITET « Dame du Lac », C148 St - Joux Plongée, C151 Club de Plongée Chevroux-Payerne, C010 OTC Manta, C030 Club de plongée la Coulée Douce et C176 APPCV Plongeurs Police Canton Vaud.

André Fahrni présente les membres actuels du CC et des Commissions. Pour clore ce point de l'OJ, le PC donne la parole aux nouveaux membres du CC et des commissions pour qu'ils se présentent :

Sandra Büchi, Présidente régionale DRS : elle plonge depuis 23 ans ; entre-temps elle exerce aussi comme monitrice de plongée PADI, travaille à la SRF comme journaliste spécialisée dans la santé et travaille aussi pour la SRF comme vidéaste sous-marine. Elle est Présidente régionale DRS depuis déjà 1 an et demi et se réjouit de pouvoir promouvoir et soutenir activement la plongée en Suisse.

Hansjürg Liechti, Trésorier Central : il habite à Ueberstorf, est marié et père d'une fille de 20 ans. Il est expert-comptable et contrôleur diplômé et travaille depuis 8 ans pour la ville de Berne. Il est également conseiller municipal depuis 10 ans à Ueberstorf. Il a passé son premier brevet de plongée en 1990 dans le lac de Thoue. Toute la famille pratique la plongée pendant les vacances. Lui, n'a redécouvert la plongée que l'année passée. Il remercie les clubs de l'avoir élu comme nouveau TC voilà déjà un an.

Andrew König, représentant avec droit de vote des membres indépendants : il a 35 ans et plonge depuis 2004. Il est moniteur de plongée et a d'ores et déjà plongé un peu partout dans le monde. Il habite à Thoue et est marié.

Beat Strathmann, Commission de contrôle de gestion DRS : il a été nommé au sein de la CCG il y a un an. Il remercie tous ceux qui l'ont élu. Il a débuté sa carrière de plongeur au USZ Zurich en 2008. Il s'est également occupé à l'époque du journal du club. Un changement de travail l'a amené à Berne.

André Fahrni remercie tous les délégués pour l'élection du nouveau Trésorier Central et du représentant CCG DRS sans les avoir connus. On peut dire, après ces 12 derniers mois, que ces personnes se sont bien intégrées au sein du CC et de leur fonction.

Il s'avère que la traduction simultanée en français n'a pas fonctionné au début. Une fois ce problème technique résolu, les trois nouveaux membres se présentent une fois de plus brièvement.

André Fahrni répète une fois de plus le procédé à respecter : prière d'écrire dans le « chatroom » qu'en cas de questions/d'infos concernant la technique, et de demander la parole en levant la main. Ce faisant, prière de se présenter avec nom, prénom, nom du club/de l'organisation et de parler doucement et clairement en haut allemand ou en français.



2. Élection des scrutateurs

Le PC donne la parole à Beat Strathmann, CCG DRS.

Cette année aussi l'élection s'est déroulée par écrit. En effet, tous les clubs ont reçu le processus du scrutin et le formulaire de vote. Il n'y a donc pas besoin de scrutateurs aujourd'hui. L'OC va rassembler les bulletins de vote. Et la CCG effectuera le contrôle de cette élection.

Les clubs sont priés de remplir les formulaires de manière lisible et complète et de les renvoyer par courrier recommandé à l'OC jusqu'au 1.04.2021 au plus tard.

Iwan, UWH Berne, demande si les formulaires peuvent également être soumis par email. La CCG comme le PC, répondent par la négative ; pour des raisons juridiques, seul l'envoi par courrier recommandé est possible.

Comme chaque année, le procès-verbal est rédigé par l'office Central.

3. Composition de l'Assemblée/nombre de voix présentes

Le PC donne la parole à la CCG, Beat Strathmann.

À l'instar de l'année dernière, le scrutin sera comptabilisé en fonction des formulaires de vote valides reçus et du nombre de voix correspondants des clubs.

Ce faisant, le cachet de la poste du 1.4.2021 fait foi ; l'affranchissement sera crédité aux clubs sur la prochaine facture annuelle.

4. Approbation de l'ordre du jour

Le PC reprend la parole. Il n'y a ni questions concernant l'ordre du jour, ni souhaits de modification.

5. Approbation des résultats des votes de l'AD ordinaire du 28 mars 2020

Pas de questions.

Le PC adresse ses remerciements à l'OC pour la rédaction de l'extrait de scrutin de l'AD 2020 et demande aux clubs de bien vouloir indiquer sur ce point leur premier vote sur le formulaire de vote.

➤ Dépouillement selon pièce jointe.

6. Acceptation des rapports annuels

Les rapports annuels ont été publiés dans le Bulletin. Il n'y a aucune question en la matière. Le PC demande aux clubs de bien vouloir noter sur ce point leur vote sur le formulaire de vote

- a) Président Central (PC)
- b) Représentant des membres individuels (RMi)
- c) Office Central (OC)

➤ Dépouillement selon pièce jointe.

7. Prise de connaissance des rapports annuels des commissions

- a) Commission de la Communication (ComCom)
- b) Commission Photo-Vidéo (Pho-Vi)
- c) Commission de la Plongée (CP)
- d) Commission de l'Environnement (CE)

André Fahrni remercie tous les Président.e.s régionaux.ales et de commissions pour leur engagement extraordinaire pendant l'année écoulée.

Le rapport annuel du Président régional ROM publié dans le Bulletin n'a pas encore été approuvé par l'Assemblée Régionale ROM étant donné que celle-ci a dû être reportée pour raison de Covid-19. Elle se tiendra le 17.04.2021.



8. Rapports du Caissier central et du Bureau de révision et 9. Approbation des comptes annuels 2020

Le Trésorier Central, Hansjürg Liechti prend la parole. Il présente les comptes annuels 2020 à l'Assemblée.

Le CC peut présenter des comptes annuels réjouissants. L'exercice 2020 s'est soldé par un bénéfice de 62'000 CHF et les fonds propres ont augmenté pour atteindre environ 500'000 CHF. Cependant, l'année 2020 a également été marquée financièrement par la pandémie de la Corona pour la FSSS, car de nombreux projets n'ont pu être réalisés. Il a fallu s'occuper de l'enveloppe de stabilisation fédérale. En conséquence, des contributions de stabilisation pour la FSSS à hauteur de CHF 20'000 et six demandes de clubs d'un montant total de CHF 40'000 ont été générées (sans incidence sur le résultat de la Fédération).

Côté recettes, les cotisations des membres sont plus élevées que prévu au budget et la contribution de Swiss Olympic est également plus élevée en 2020. En effet, Swiss Olympic a versé une contribution supplémentaire de 5'000 CHF (compensation pour la non-utilisation du CISIN). Ces fonds de Swiss Olympic proviennent principalement de la société Sport-Toto (Swiss Los et Loterie romande).

Divers excédents de participations et remboursements des années 2016 à 2019 non prévus au budget ont été reversés par les compagnies d'assurance.

De nombreux projets concernant les sites de plongée n'ont malheureusement pas pu être réalisés (CHF 33'000 de moins que prévu au budget) et, dans la Commission Sportive, pratiquement toutes les manifestations et compétitions ont été annulées.

En 2020, la FSSS a constitué une provision dans les charges extraordinaires pour le prochain changement de logiciel de la FSSS (afin de pouvoir financer les coûts de migration), ainsi qu'une provision pour Aquamed (au cas où la couverture du nombre de cas ne serait pas garantie).

Bilan : ici, le nombre des débiteurs a augmenté de manière significative, car la facturation des contributions des membres individuels a déjà été effectuée en décembre. Cela a également eu un impact sur les passifs transitoires.

Hansjürg Liechti remercie les Présidents régionaux, les Présidents des commissions et l'OC pour la bonne coopération, de même que de l'utilisation toujours parcimonieuse des fonds. Il remercie en particulier son prédécesseur, Andreas Chr. Wenger, pour son soutien dans l'établissement des comptes annuels.

➤ Dépouillement selon pièce jointe.

10. Décharge au Comité central

Hansjürg Liechti donne la parole à Beat Strathmann de la CCG.

Le CC a également été très actif en 2020. Les projets sont tous énumérés sur le site internet et en partie aussi dans le Bulletin. Des concepts de protection et de stabilisation étaient également à l'ordre du jour en 2020. C'est la raison pour laquelle la CCG demande décharge au Comité central et rend la parole à André Fahrni.

➤ Dépouillement selon pièce jointe.

11. Élections et réélections

André Fahrni se réjouit du grand engagement dont fait d'ores et déjà preuve Andrew König en tant que représentant des membres individuels.

Fabrice Campus aurait, en fait, déjà dû être réélu à l'occasion de l'AD 2020. Cependant, cette réélection a dû être reportée en raison de la concentration sur les sujets les plus importants du vote par correspondance.

André Fahrni perçoit Fabrice Campus comme très compétent et apprécie particulièrement son bilinguisme. André Fahrni propose aux Délégués la réélection de Fabrice Campus à la CCG ROM.

➤ Dépouillement selon pièce jointe.



12. Approbation de la modification des statuts

Les modifications ont été publiées en temps voulu sur le site internet.
Fabrice Campus, CCG ROM, prend la parole. Certains points des statuts nécessitent une modification.

- Supplément sans but lucratif Art. 1.1. et Art. 17

La FSSS n'est pas une organisation à but lucratif et ceci devrait être aligné sur les statuts de Swiss Olympic. En outre, en cas de dissolution, les actifs de la Fédération doivent être distribués à des bénéficiaires qui poursuivent les mêmes intérêts et objectifs que la FSSS.

- Clubs et membres de clubs art. 60 du code civil Suisse et intérêts non commerciaux Art. 3.2

Il s'agit ici de l'admission, conformément à l'art. 60 CC, de clubs qui poursuivent des intérêts non commerciaux.

- Situation exceptionnelle Art. 7.5 et 7.6

Il s'agit ici de l'insertion d'un article entier (Art 7.5) ainsi que d'un ajout à l'Art 7.6, qui décrit la réglementation de l'organisation (mise en œuvre et forme de vote) de l'Assemblée des Délégués dans des situations extraordinaires.

- Commission de Contrôle de Gestion Art. 14.2

Ici, seule une adaptation des statuts (art. 7.2, point 2) a été effectuée, sachant que l'AD élit les membres de la CCG et non les **Assemblées Régionales** respectives (qui, elles, ne font que proposer un membre régional à la CCG).

Thiébaudt Brandt, Président et délégué du Club C073, SubTeam76, a une question concernant la modification des statuts 3.2 :

Il y a-t-il des clubs qui devraient quitter la FSSS en raison de cette modification, tels que par exemple le magasin Tiefenstein, les Sunshine Divers ou Eat, Sleep & Dive ?

André mentionne que certains d'entre eux, outre des magasins de plongée, sont aussi des écoles/clubs de plongée. La FSSS va vérifier le statut de tous les clubs. En effet, la FSSS veut faire une séparation claire entre les entités commerciales (supporters FSSS) et non-commerciales (clubs FSSS).

Karl Brodmann, C002 USZ Basel fait remarquer, qu'il manque pour l'**Art 3.2 a)** l'ajout CC Art. 60 « **ss** », et qu'à l'**Article 17 point 3)** il est noté sous modification « est décidé par l'AD ». Or il faudrait y écrire : « est décidé par l'AD **extraordinaire** ».

André Fahrni décide, de soumettre ces deux points au vote selon Karl Brodmann et prie la CCG de tenir compte de ces deux corrections lors de l'ajustement des statuts.

➤ Dépouillement selon pièce jointe.

Pause de 13h00 à 13h10

13. Perspectives des régions pour 2021

Région ROM, Emmanuel Léchaire, Président régional ROM

Emmanuel Léchaire explique qu'il ne présente pas de perspectives pour 2021, car il démissionnera le 17.04.2021 à l'occasion de l'Assemblée régionale ROM. Sa succession semble être réglée à l'heure qu'il est et devrait être entérinée lors de cette Assemblée régionale. Il remercie cordialement l'OC et les membres du CC et des commissions, et déclare vouloir rester à la disposition de la Fédération.

Région DRS: Sandra Büchi, Présidente régionale DRS

Sandra Büchi informe que 10 projets de développement de sites de plongée (cf. Bulletin p. 41) sont prévus dans la région DRS en 2021. Elle mentionne également que le projet de défibrillateurs se poursuit en Suisse romande, au Tessin et en DRS. Si tout se passe comme prévu, 10 défibrillateurs devraient déjà être en place sur différents sites de plongée très fréquentés d'ici un peu moins de deux ans (2020 à fin 2021).



D'autres suggestions d'emplacement de défibrillateurs peuvent également être soumises via l'Office Central. Il est important que ce soit un site de plongée très fréquenté et qu'il y ait une connexion électrique.

Il y aura deux changements de Présidents de section : Mike Bosshard, Suisse du Nord-Ouest (l'élection d'un successeur se déroule ici par courrier) et Peter Hunziker (Argovie). L'offre d'emploi pour le poste de Président de section Argovie (à partir de juin 2021) est publiée sur le site internet de la FSSS et les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature pour ce poste. La FSSS travaille également sur une éventuelle homologation des scooters sous-marins. Une demande de révision a déjà été déposée auprès de l'Office fédéral des transports, section Navigation. CMAS, PADI, SSI et les spéléologues sont également à bord pour ce sujet. Toutefois, cette procédure peut prendre 4 à 5 ans. De plus amples informations suivront dans le NEREUS. Sandra Büchi demande qu'aucune autre démarche individuelle dans ce domaine soit entreprise auprès des cantons, des offices, etc.

André Fahrni remercie les deux Présidents régionaux et informe qu'il n'y a malheureusement toujours pas de Président régional au Tessin. Il serait souhaitable que ce poste soit à nouveau pourvu à l'avenir afin que le Tessin soit également représenté de manière digne.

Cindy Guyot demande la parole. Elle est heureuse de pouvoir participer à cette Assemblée. Elle souhaite développer activement le Mermaiding, et a d'ores et déjà fondé un club près de Neuchâtel. Elle se réjouit de faire partie à l'avenir de cette AD.

14. Approbation du budget 2021

Le Comité Central a élaboré le budget avec l'ensemble des commissions. Le budget et les remarques sur le budget ont été publiés dans le Bulletin. Le Comité Central propose un budget similaire à celui de l'année précédente, avec une légère perte de 14'000 CHF. Aucun coût/revenu « Corona » n'est pris en compte dans ce budget.

Sandra Büchi a déjà mentionné que de nombreux projets sont prévus dans la Commission de la Plongée à hauteur de CHF 60'000.-.

Des accords de performance ont à nouveau été conclus avec les différentes activités sportives. La conversion vers les codes QR pour les factures entraînera une charge supplémentaire et les recettes publicitaires du NEREUS seront probablement un peu plus faibles que d'habitude en raison de la Corona.

➤ Dépouillement selon pièce jointe.

15. Approbation du montant des cotisations de l'année 2022

Le Comité Central propose de laisser inchangées les cotisations de membres pour 2022.

- Membres individuels : CHF 90.00 (avec assurance plongée sportive) et CHF 75.00 (sans cette assurance)
- Membres de club : CHF 75.00 (avec assurance plongée sportive) et CHF 60.00 (sans cette assurance)
- Juniors 40 % de réduction

André remercie Hansjürg pour le travail exemplaire fourni au cours de l'exercice précédent, et adresse également un grand Merci à Andy Wenger pour son aide lors de la clôture des comptes.

➤ Dépouillement selon pièce jointe.

16. Motions

Aucune motion n'a été déposée.



17. Remerciements / Départs

Les honneurs dus à Andy Wenger, Marcel Möll, Daniel Schmid et Pascal Bonazza à l'occasion de leur départ étaient déjà prévus l'année dernière. Malheureusement, cette année non plus, cet exercice solennel ne sera toujours pas possible, ce qu'André Fahrni regrette beaucoup. Peut-être que ce sera possible l'année prochaine. Une partie des moyens financiers FSSS nous est également versée par la société du sport-toto (Swisslos et Loterie Romande). André Fahrni lui adresse ses remerciements au nom de l'ensemble de la FSSS.

18. Définition des lieux des prochaines AD

La FSSS a reçu une candidature de la Romandie (Vaud) pour 2022. Cependant, en raison de la situation récurrente de la covid-19, le CC recommande de choisir Ittigen comme lieu de l'organisation de l'AD 2022. Sachant qu'une AD à Ittigen peut rapidement être transformée en une Assemblée en ligne (ou respectivement l'inverse).

Emmanuel Léchaire demande la parole. Il serait heureux de pouvoir organiser l'AD 23 dans le canton de Vaud.

Marcel Möll, Ex-CCG DRS, demande la parole. Il explique que les lieux de déroulement sont respectivement déterminés pour les deux années à suivre. En conséquence, les Délégués sont priés d'ajouter à la main ces deux lieux sur le formulaire de vote (2022 : Maison des Sports, 3063 Ittigen/BE et 2023 : canton de Vaud).

Le Président central s'excuse pour l'absence d'une option de vote sur le formulaire de vote. Pas de questions ni de demande de parole.

➤ Dépouillement selon pièce jointe.

19. Divers et clôture de l'AD 2021

Ivan Jivkov, UWH-Bern, représentant de Johanna Boldt. Il tient à exprimer au nom de l'UWH-Bern ses remerciements pour le soutien et la bonne coopération vécus jusqu'à présent. Beaucoup de choses se sont passées en cette année 2020 sous le signe de la corona-virus : le 3^{ème} UWH-Swiss Trophy a pu être organisé à Worb/BE. Johanna Boldt a été élue responsable UWH à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'UWH qui a suivi. Une semaine a été réservée pour la „Fägerwoche“ en juillet 2020 (apnée, nage avec palmes, rugby et hockey subaquatique, mermaiding), semaine qui a connu un grand écho. Il espère que cette occasion se représentera aussi en 2021. Un grand Merci à Beat Strathmann pour les nombreuses photos et vidéos qu'il a faites au cours de l'année et qu'il a publiées sur le site de la FSSS. Il adresse également ses remerciements à Silvania Avelar, Richard Deverson et Laurent Gilbert qui sont engagés chez la CMAS pour la FSSS dans le HSA. Il espère qu'il sera possible de placarder cette année plus d'affiches sur les sports subaquatiques dans les piscines couvertes et en plein air.

Martin Usteri, CP C043 Delphin Schaffhausen : l'organisation de l'AD virtuelle est parfaite. Il remercie les organisateurs pour avoir pu y participer et pour le vécu de ce moment.

Andy Klingelstein, représentant du C203 Tauchclub Thunersee et C213 Sporttauchclub Delphin à Berne : il remercie le CO pour la bonne organisation de cette AD et pour le soutien apporté à l'amélioration des sites de plongée du lac de Thoune.

André Fahrni se félicite également du fait que, depuis peu, la FSSS n'est plus seulement associée à l'assurance plongée sportive, mais est perçue comme une Fédération qui s'engage pour les sports et la plongée en général.

Felix Wahrenberger, C078 SLRG Luzern, UW-Rugby : adresse ses remerciements à tout le monde et en particulier à Jürg Baumgartner pour son soutien aux différentes questions touchant au Rugby subaquatique et aux sites de plongée. Le Rugby subaquatique a également pu organiser les championnats suisses en août 2020, même si dans un cadre plus restreint. Il se réjouit du moment où la pratique de la plongée et du Rugby subaquatique pourra reprendre.



Schweizer Unterwasser-Sport-Verband SUSV
Fédération Suisse de Sports Subaquatiques FSSS
Federazione Svizzera di Sport Subacquei FSSS
www.susv.ch | www.fsss.ch

André Fahrni informe l'Assemblée qu'il démissionnera de son poste de Président Central à partir de l'AD 2022. Il serait heureux que différentes personnes se portent candidates à ce poste, de sorte qu'il y ait plusieurs candidats à choisir pour la prochaine AD. L'annonce sera publiée via les canaux de communication habituels (site internet, Facebook, etc.).

Le Président Central remercie AVL Dolmetscher Fribourg pour la mise en œuvre technique exemplaire, en particulier Liridona Rexhaj, responsable du support technique sur place, de même que Karin Melzer, pour le support en ligne. Et bien sûr un grand Merci à l'Office Central pour la bonne préparation et organisation de l'AD 2021.

Il remercie tous les participants qui ont pris le temps de se joindre à l'AD FSSS en ligne de cette année et pour les très bonnes contributions.

Le Président clôture l'AD 2021 à 13h50.

Pour le PV :

.....
André Fahrni
Président Central

.....
Murielle Mérinat
Office Central

Ittigen, le 10.5.2021/mm